

REGLES DE SECURITE ET DISPOSITIONS TECHNIQUES NECESSAIRES POUR LES MONTAGES ET DEMONTAGES DE STRUCTURES PROVISOIRES ET DEMONTABLES



Durée : Selon les modules choisis

Tronc commun / partie théorique :
3 jours (21 heures de formation)

Modules pratiques (au choix) :
1 journée (7 heures) par module

- Tribunes démontables
- Scènes, podiums,
- Poutres et grils techniques,
- Ossatures constituées d'éléments d'échafaudages.

Nombre de stagiaires : 2 à 6 maximum

1/1

Personnes concernées

Toute personne chargée de montage et/ou démontage et/ou exploitation de structures provisoires et démontables

Prérequis

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et sans restriction concernant le port de charges,
- Comprendre et écrire en français,
- Connaissance préalable du vocabulaire des équipements du spectacle vivant et/ou événementiel.

Objectif

Acquérir les connaissances réglementaires et techniques pour être capable d'effectuer le colisage, montage et démontage de structures provisoires et démontables classées OS1/ OS2 – OP1/OP2

Programme

Introduction (0.5h) : Accueil des stagiaires / Point logistique (Horaires, repas,...) / Présentation des stagiaires et du (des) formateur(s) / Présentation du programme / Réalisation du test d'entrée

Connaissances / Théories (7.5h) :

- Présentation des différents types et modèles existants (1h) : caractéristiques, nomenclature, définition des éléments constitutifs (analyses des connaissances des stagiaires)
- Analyses et prévention des Risques/Accidents (Retex des stagiaires) (2h) :
 - Environnement : qualité des sols, réseaux VRD, circulations, balisage, météo ... ;
 - Matériel : surcharges d'exploitation, répartitions et descentes de charges, ...
 - Individuel : travail en hauteur, port de charges, ... ;
 - Dispositifs de protections individuelles et collectives.
- Contexte et référentiels réglementaires, normatifs et règles de l'art (2.5h) : Points essentiels du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH), Code du Travail, normes applicables, circulaires et décrets, Guide Pratique des Matériels et Ensembles Démontables
- Cadre juridique - Responsabilités des intervenants (1h) : Devoirs et responsabilités des différents acteurs : fabricants, propriétaire, locataire, monteur, exploitant, commission de sécurité.
- Définition et caractérisations de l'environnement de mise en œuvre (1h) : exigences techniques relatives.

.../...

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Carole DEVASSY

Courriel : c.devassy@neoprev.com

Téléphone : 02.31.53.82.18

RSDT-07-2023

NEO PREV

7 Rue Sophia Antipolis
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
<http://neoprev.com>

REGLES DE SECURITE ET DISPOSITIONS TECHNIQUES NECESSAIRES POUR LES MONTAGES ET DEMONTAGES DE STRUCTURES PROVISOIRES ET DEMONTABLES

2/2

Pratique / Théorie (12h) :

- Étude documentaire (2h) : Examen du dossier technique : notice et plans de montage, fiches techniques, procès-verbaux, avis / notice technique « solidité », notes de calculs.
- Exercice pratique - mise en situation (10h)
 - Préparation du chantier (1h) : études des besoins, conception, gestion de la manutention ;
 - Organisation du chantier (1h) : approvisionnement, stockage, balisage, signalisation ;
 - Implantation, mise à niveau ;

Pour chaque module pratique (7h) :

- Processus de montage des éléments en élévation et transformation en garantissant la sécurité des opérateurs (2h) ;
- Étude de cas et rédaction de l'attestation de bon montage (3h) (valant inspection pour les OS1/OP1)

Les stagiaires rédigent un aide-mémoire / liste des points de contrôles généraux et incontournables ..

- Analyses constructives en groupe des erreurs décelées (1h) (Retex / Feed-back / échanges avec les stagiaires) ;
- Vérification et entretien de l'état du matériel (1h) ;
- Démontage et reconditionnement (hors horaire de formation).

Contrôle de connaissance (1h)

Fin de la formation

- Réalisation du test de compétences
- Bilan
- Échanges
- Grille d'évaluation à chaud

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques / techniques
- Études de cas et analyses
- Exercices pratiques

Les intervenants s'appuieront sur des supports conçus spécifiquement pour cette formation et selon leurs besoins d'ouvrages ou d'autres ressources permettant d'alimenter le travail avec les stagiaires.

Nous allions la pratique à la théorie de manière à ce que les stagiaires apprécient la formation et que l'on puisse répondre à toutes leurs questions, besoins et attentes et ce, en adaptant la formation dès l'accueil

Moyens Techniques

- Salle de formation théorique, équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran, du Wifi et d'un paper-board.
- Un espace équipé des structures provisoires et démontables nécessaires au montage et démontage pour chaque module choisi.

Moyen d'évaluation des résultats

- Un contrôle de connaissance à la fin du tronc commun, puis correction collective,
- Un test de compétences portant sur la capacité de montage / démontage et analyse de la demande.

Validation

- Assiduité : une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation
- Compétence : une attestation de compétence est délivrée à l'issue de la formation suite à un test théorique et un test pratique

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Carole DEVASSY

Courriel : c.devassy@neoprev.com

Téléphone : 02.31.53.82.18

RSMT-07-2023

NEO PREV
7 Rue Sophia Antipolis
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
<http://neoprev.com>